Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260224-DCA_02_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Boisgervilly dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Président.

Nombre de membres en exercice : 13
Date de la convocation : 12 février 2026
Affichage de la convocation : 12 février 2026

Présents : M. PIEDVACHE Bernard, Mme BERTHELOT Éliane, Mme AUBREE Sandrine, Mme GET Christine, Mme LEFEUVRE Mélina, Mme HERVIAUX Marie-Claude, M. LEBRUN Daniel, M. DANIEL Bernard, Mme JOUET Gisèle

Excusés : Mme KINDROZ Catherine, Mme REQUINTEL Pauline, M. DAUGAN Pierrick, Mme BRIGNOU Hélène

Secrétaire : Mme AUBREE Sandrine a été élue secrétaire.

02-2026 Finances publiques : Budget CCAS : Vote des subventions 2026

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration les propositions de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2026 :

	2026
Associations	**BP**
Banque Alimentaire	250 €
TOTAL	**250 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- ACCEPTE de verser les subventions de fonctionnement aux associations telles que présentées ci-dessus pour l'année 2026.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 03/03/2026

Le Président
Bernard PIEDVACHE